

Annexe au certificat d'accréditation : N° 1/022 selon la norme ISO/IEC 17025:2017 pour un laboratoire d'essais

Version 01 de l'annexe technique du 23 mars 2026
Valide jusqu'au 22 mars 2031

Organisme accrédité :

C-INSPECT ASBL

1, Square Peter Dussman
L-5324 CONTERN

Personne de contact :

COURTE, Romain
Tél. : +352 26 35 23 54
E-Mail : courte@c-inspect.lu

Document approuvé par :

Olivier Wagner

Responsable opérationnel de l'OLAS

Kelly Thanhphithack

Responsable d'accréditation

Produits industriels / Matériaux

Objets soumis à l'essai	Caractéristiques ou propriétés mesurées	Principe de mesure et équipement	Méthodes d'essais
(ex. produits, matériaux, échantillons, matrices, équipements)		(ex. mesure manuelle ou automatique)	(ex. publiées, adaptées, validées internes)
Domaine général : LAB14 – Caractérisation des matériaux			
Domaine technique : LAB14.1 – Amiante			
- Filtre de prélèvement d'air	- Détermination de la concentration en fibres	- Comptage par microscopie optique à contraste de phase	<ul style="list-style-type: none"> - NBN T 96-102 - Règlement grand-ducal modifié du 15 juillet 1988 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail